

Les royalistes et Napoléon

Du même auteur

- Valmy, la démocratie en armes*, Julliard, 1970, rééd. 1989.
- Les Origines de la Révolution*, PUF, 1971.
- Bonaparte et le duc d'Enghien ou le duel des deux France*, Robert Laffont, 1972.
- L'Empire, legs de la Révolution*, PUF, 1973.
- Les Amis du Roi, journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Perrin, 1984 (ouvrage couronné par l'Académie française).
- La Révolution armée, les soldats citoyens et la Révolution française*, Robert Laffont, 1979.
- La Vie quotidienne des Français au temps de la Révolution, 1789-1799*, Hachette, 1983, rééd. 1989.
- La Vie quotidienne des soldats au temps de la Révolution, 1789-1799*, Hachette, 1985.
- Camille et Lucile Desmoulins, un couple dans la tourmente révolutionnaire*, Presses de la Renaissance, 1986.
- 18 Brumaire, Bonaparte prend le pouvoir*, Bruxelles, Complexes, 1987.
- Un jour, un homme, la Révolution*, Robert Laffont, 1988.
- C'était dans le journal pendant la Révolution française*, Perrin, 1988.
- La Révolution française*, Perrin, 1989, rééd. Tempus, 2001.
- Le Consulat et l'Empire*, A. Colin, 1992, rééd. 2007.
- Chronologie commentée du Consulat et de l'Empire*, Perrin, 1992.
- Les Causes de la Révolution*, A. Colin, 1992.
- L'An I de la République*, Perrin, 1992.
- Guerre et société en France de Louis XIV à Napoléon I^{er}*, A. Colin, 1998.
- La Presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon I^{er}*, Perrin, 2000.
- Le Duc d'Enghien*, Fayard, 2001.
- Choderlos de Laclos*, Fayard, 2003.
- Quand les enfants parlaient de gloire. L'armée au cœur de la France de Napoléon*, Aubier, 2006.

Jean-Paul Bertaud

Les royalistes et Napoléon
1799-1816

Flammarion

Dans la même collection

- Ken Alder, *Mesurer le monde. L'incroyable histoire de l'invention du mètre.*
- Götz Aly, *Comment Hitler a acheté les Allemands.*
- Alessandro Barbero, *Waterloo.*
- Alessandro Barbero, *Le Jour des barbares. Andrinople, 9 août 378.*
- Olivier Chaline, *Le Règne de Louis XIV.*
- Richard Evans, *Le Troisième Reich* (3 volumes).
- Robert Gellately, *Avec Hitler. Les Allemands et leur Führer.*
- Robert Gellately, *Les Entretiens de Nuremberg.*
- Victor Davis Hanson, *La Guerre du Péloponnèse.*
- Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française.*
- Julian Jackson, *La France sous l'Occupation, 1940-1944.*
- Annie Jourdan, *La Révolution, une exception française ?*
- Ian Kershaw, *Le Mythe Hitler. Image et réalité sous le III^e Reich.*
- Ian Kershaw, *La Chance du diable. Le récit de l'opération Walkyrie.*
- Daniel Lefeuvre, *Chère Algérie. La France et sa colonie, 1930-1962.*
- Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale.*
- Jean-Pierre Moisset, *Histoire du catholicisme.*
- Paul Payan, *Entre Rome et Avignon. Une histoire du Grand Schisme (1378-1417).*
- Frédéric Rouvillois, *Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours.*
- Frédéric Rouvillois, *Histoire du snobisme.*
- Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne.*

Pour Franklin et Corentin

Prologue

Le Grand Assaut 1799

Chaque arbre dissimule un homme, chaque bosquet abrite un campement improvisé et dans le moindre vallon glissent des ombres furtives. L'odeur du blé coupé se mêle à celui de la terre encore fumante de la chaleur de l'été. Pour le général Rougé, c'est l'attente.

Sous les ordres de cet ancien général de l'armée républicaine, six mille hommes, soldats sans uniforme¹, sont sur le qui-vive. Armés de fusils de chasse ou de munition, de bâtons ferrés, de fourches ou de faux aux lames dressées telles des lances, tous s'efforcent de garder silence. Ils regardent le ciel, guettant au-dessus de la cité qu'ils assiègent l'apparition de leurs insolites.

Quand trois fusées tirées de la place du Salin mêleront leurs feux à celui des étoiles, la porte de Montoulieu et celle dite de l'Inquisition s'ouvriront sous la poussée de mains amies. En cette nuit du 5 au 6 août 1799, Toulouse la jacobine sera prise, envahie par Rougé et ses partisans. Les dépôts d'armes seront pillés, les drapeaux blancs frappés de la fleur de lys surgiront à la pointe des clochers comme aux balcons des édifices publics. Des montagnes de l'Ariège aux boubènes de la Garonne, des collines du Gers aux rives du Lot, flotte déjà la bannière du roi et Bordeaux s'apprête à la déployer à son tour.

L'insurrection ne tardera pas à gagner la Provence et la vallée du Rhône. En Vendée, en Bretagne et en Normandie, les

chouans, à nouveau, ornent leur poitrine de l'image du cœur sacré de Jésus.

Aujourd'hui la République directoriale, demain la royauté restaurée. Tout est prêt. Bientôt le comte de Provence, proclamé roi sous le nom de Louis XVIII à la mort du dauphin en 1795, prendra sur le trône la place de son frère, Louis XVI, le roi guillotiné.

L'insurrection royaliste et les services secrets britanniques

À Londres, cinq mois auparavant, le Premier ministre Pitt a chargé lord Grenville, ministre des Affaires étrangères, de préparer l'invasion de la France et de soumettre le dispositif aux puissances coalisées contre la République directoriale. Toutes les capitales ont échangé des courriers, de l'Autriche à la Russie, de Naples à la Turquie. Louis XVIII, réfugié à Mitau en Russie, et le comte d'Artois, son frère émigré à Holyrood en Écosse, ont pris connaissance d'un plan qui exige pour réussir une chronologie bien établie et une synchronie parfaite. Il prévoit en effet une offensive combinée des armées alliées et des soulèvements contre-révolutionnaires dans tous les pays d'Europe occupés par les troupes républicaines.

Une armée russe doit attaquer en Hollande et faire jonction avec un corps de débarquement britannique. Traversant l'Allemagne et la Suisse, les troupes autrichiennes se porteront sur le Rhin. Des unités russes, autrichiennes et turques chasseront les Français de la péninsule italienne. Dans le même temps, en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas, des révoltes éclateront contre l'occupation française. En France, les royalistes de l'Ouest et du Sud-Ouest prendront les armes tandis que ceux de Provence accueilleront le général Pichegru, rallié depuis quatre ans à Louis XVIII. Pichegru franchira la frontière à la tête d'une armée composée de Russes et d'émigrés français. Parmi eux, les cousins du roi : le prince de Condé et son petit-fils, le duc d'Enghien.

Si le plan de lord Grenville réussit, la France rentre dans ses frontières de 1789. Ainsi que l'a promis Louis XVIII à Vérone en 1795, l'Ancien Régime est alors rétabli, le catholicisme

redevient religion d'État et les trois ordres reconstitués – noblesse, clergé et tiers état – sont convoqués en états généraux, formulent des vœux et votent les impôts. Les parlements rétablis rendent à nouveau la justice au nom du roi, et les biens nationaux vendus aux particuliers reviennent à l'Église et à la Couronne, leurs anciens propriétaires. En un jour, dix ans de Révolution seront effacés.

La contre-révolution peut-elle être victorieuse ? Lord Grenville en est convaincu. Les royalistes français se rendront facilement maîtres des départements : la République directoriale est en pleine déliquescence².

Tous les espions le confirment, et d'abord ceux qui sont aux ordres de William Wickham. Ambassadeur de Grande-Bretagne en Bavière, Wickham est à la tête du principal réseau d'agents secrets travaillant, en Europe, pour Sa Gracieuse Majesté. Les renseignements recueillis, les conseils qu'il a dispensés ont permis à son ancien condisciple à Oxford, lord Grenville, d'élaborer le Grand Assaut contre la République française. D'autres groupes d'espions anglais opèrent en Europe. Ils sont commandés par Drake, un diplomate, et par Crawford, un militaire. Quelques agents secrets, à l'exemple de Julie Caron, agissent seuls. La jeune femme, dont on ne parvient pas à percer l'identité, infiltre depuis des mois les bureaux des ministres de France.

Louis XVIII dispose lui aussi de plusieurs agences de renseignements. La première est établie en Souabe³. Formée d'anciens députés comme Antoine d'André ou Imbert-Colomès ou d'ex-généraux comme Précý et Willot, l'agence livre une partie de ses informations à la Grande-Bretagne, qui la solde. Une autre agence royaliste aux ordres de Louis XVIII est située en plein cœur de Paris : le Conseil royal secret⁴ rassemble des hommes sérieux et bien renseignés comme l'avocat Royer-Collard, l'abbé de Montesquiou-Fezensac ou l'ancien député et homme de lettres Quatremère de Quincy.

L'espion le plus célèbre est le comte d'Antraigues. Il fournit des renseignements à Louis XVIII et à la Grande-Bretagne, et à tous ceux qui veulent bien les lui payer. L'information donnée n'est pas toujours de qualité. À l'approche de la cinquantaine, le comte continue une carrière d'espion très tôt commencée. En

1792, lorsque la France est entrée en guerre contre l'Autriche et la Prusse, le comte a organisé sa première agence d'espionnage, connue sous le nom de « Manufacture ». Quand ses agents ne parvenaient pas à obtenir des renseignements authentiques, il en inventait de toutes pièces. Dissoute au moment où a été réprimée l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), la Manufacture a été rétablie en 1797. D'Antraigues s'est alors associé à deux autres espions, le comte de Montgaillard et Fauche-Borel. Le premier a réussi à obtenir le ralliement à la cause royale du général Pichegru et le second, un libraire suisse, a servi un temps le roi de Prusse. Surpris par l'offensive de Bonaparte en Italie, d'Antraigues n'a pas eu le temps de s'enfuir. Il est arrêté, ses papiers sont saisis. Ils prouvent la trahison de Pichegru et celle aussi de plusieurs officiers de Bonaparte. Le général prévient le Directoire de la félonie de Pichegru mais ne dit rien de la trahison de ses lieutenants. En 1799, d'Antraigues, réfugié en Autriche, remet sur pied une troisième agence dont les espions ont porté ouverte au ministère des Finances. Quand les dossiers leur échappent, ils n'hésitent pas comme leur maître à en fabriquer⁵.

Expédiée depuis Calais ou Hambourg et réceptionnée en haute mer par des vaisseaux de la Navy, la correspondance des différents agents secrets du roi est triée, recoupée et résumée dans des notes de synthèse rédigées par Mallet du Pan, journaliste genevois et théoricien de la contre-révolution. Communiqués au cabinet britannique, les comptes rendus de Mallet du Pan décrivent une République directoriale qui, d'inflation en déflation, ne parvient pas à assainir ses finances. Sans l'or raflé par les généraux dans les pays occupés, l'État serait depuis longtemps en banqueroute. Les ports atlantiques, bloqués par la flotte britannique, ont cessé tout commerce et les industries de l'arrière-pays connaissent le marasme. Avec le pain qui devient de plus en plus cher, la conscription toujours plus contraignante et les luttes religieuses incessantes, le mécontentement grandit contre un gouvernement jugé corrompu. Confronté à la double opposition des royalistes et des jacobins, le Directoire ne survit que par la force des baïonnettes.

Convaincus par leurs services secrets que la République directoriale est proche de sa fin, Pitt et lord Grenville estiment donc, à l'été de 1799, le moment venu pour que s'insurgent les royalistes français.

Des royalistes déguisés en philanthropes

Minuit et aucune fusée n'éclaire le ciel. Rougé s'interroge : quel contretemps empêche ses alliés toulousains d'agir ? À trente-six ans, ce militaire de profession, né à Saint-Domingue, a fréquenté les casernes du roi avant de connaître les campements des bataillons de volontaires nationaux. Il était simple soldat, la République en a fait un général de brigade. Il commandait à l'armée des Pyrénées-Orientales, il l'a quittée pour rejoindre les royalistes toulousains. Il appartient à ces transfuges dont les motivations échappent parfois à l'enquêteur : le hasard des circonstances ou des querelles de personne, l'appât du gain ou une promotion sociale espérée les conduisent à l'abandon d'une cause défendue jusqu'ici sans grande conviction. Le nomadisme politique affecte d'ailleurs tout autant les royalistes que les révolutionnaires.

Cinq mois auparavant à peine, profitant du renouvellement partiel du Corps législatif, Rougé s'est présenté à la députation. L'AA⁶, une société secrète formée autour de prêtres réfractaires, et les royalistes de la ville lui ont apporté leur soutien⁷. Ce fut en vain. À Toulouse, citadelle de la Révolution depuis 1793, les bourgeois néo-jacobins ont, comme dans le reste de la France, remporté les élections de 1799. Ils ont imposé, face à la menace de l'étranger, une politique de salut public : une loi des otages permettant d'arrêter, dans les départements troublés par des émeutes, les nobles, les parents des émigrés et les ascendants des supposés coupables ; la levée immédiate de cinq classes de conscrits sans exemptions, ni remplacements possibles ; enfin un emprunt forcé sur les riches. Inquiets, les notables s'interrogent : l'ombre de Robespierre ne plane-t-elle pas à nouveau sur la France ?

Les royalistes profitent de l'angoisse ainsi engendrée. Pour conquérir une plus vaste audience dans une province déjà

travaillée par leur parti, ils publient en mai 1799 *Le Journal de la Haute-Garonne* et réorganisent l'Institut philanthropique. Créé en 1796 par l'abbé Brottier⁸, il copie le modèle maçonnique. Dans les cantons de chaque département, un *affidé* rassemble autour de lui « les honnêtes gens », dits *Amis de l'ordre*, désireux de se livrer à des œuvres caritatives. Derrière eux se cachent quelques royalistes convaincus. Se nommant les *Fils légitimes*, leur but est de détruire la République. Ils incitent les *Amis de l'ordre* à accepter les emplois offerts par le gouvernement dans les administrations pour mieux surveiller, contrecarrer l'action des « anarchistes », c'est-à-dire des jacobins, et préparer les élections à venir. Les *Fils légitimes*, le jour où le roi les appellera à la lutte, se placeront à la tête des hommes qu'ils auront recrutés. Les circonscriptions militaires dépendent pour les provinces de Normandie, de Bretagne et de Vendée du comte d'Artois, pour celle d'Alsace, de Franche-Comté et du Lyonnais du prince de Condé, et directement du roi pour les autres. Dans chaque département, le *président* de l'Institut local, appelé aussi *administrateur*, assure la liaison avec le centre de correspondance de Paris, dirigé par l'abbé Lacombe. Le roi nomme des *visiteurs*, établis comme commandants à la fois civils et militaires de plusieurs départements. L'Angleterre soutient de son argent l'entreprise royaliste.

Un moment démantelé en septembre 1797⁹, l'Institut philanthropique s'est reconstruit et s'est réimplanté notamment dans le midi de la France grâce à Dupont-Constant, nommé *visiteur* pour les départements méridionaux. Dupont-Constant, un Antillais qui parvint si bien à vivre dans le secret que des pans entiers de son existence nous échappent encore, a sous ses ordres Antoine Rougé et le comte Jules Paulo¹⁰, placés tous les deux à la tête « des troupes royales opérant en Languedoc ».

Des royalistes de toutes les couleurs

Les deux hommes se détestent. En professionnel de la guerre, Rougé attend la victoire de la discipline et de l'instruction militaire. À vingt-quatre ans, le comte Paulo, doté d'un caractère bouillant et impétueux, fait preuve d'une totale ignorance de l'art

de la guerre. Entraînant à sa suite les paysans qu'il a levés autour de son château, le comte est apparu à Rougé comme le type même de ces aristocrates assurés que la destinée penche toujours du côté des gens de qualité. Depuis lors, le général ne cesse de pester contre les maladresses tactiques d'un freluquet qui croit que la guerre consiste à sabrer l'ennemi. Le comte, de son côté, regarde de haut le roturier qui veut lui faire la leçon. Pour combattre et pour vaincre, un noble a-t-il besoin d'autre chose que du courage légué par ses ancêtres ?

Les officiers qui entourent Rougé sont à l'image du comte Paulo. Des jeunes gens braves mais « sans tête » et sans expérience militaire. À la stratégie, ils préfèrent le plus souvent la politique, ne se lassent jamais de débattre des mérites opposés de la monarchie absolue ou de la royauté tempérée. Appartenant aux meilleures familles de la province, leur royalisme est, comme celui de leurs parents, « de toutes les couleurs ».

« Le parti royaliste, écrit un espion britannique, réclame un roi étranger, un roi protestant, un roi de 1791, un roi avec deux Chambres, un roi sans la rentrée des émigrés, un roi qui conserve les biens du clergé à leurs acquéreurs, un roi qui n'ait pas à venger la mort d'un frère. Toutes les bigarrures existent dans les esprits du parti royaliste. Elles y sèment des haines et des défiances qui ressemblent à celles que se portent les sectes de la même religion. Ce sont des partis, bien plus qu'un parti¹¹. »

Les uns veulent rétablir la monarchie dans la quasi-totalité de « son ancienne constitution ». D'autres pensent que la monarchie absolue est passée de saison et que le prétendant à la couronne de France doit jeter du lest, accepter les nouvelles institutions politiques et juridiques et reconnaître l'égalité de tous pour l'accès aux emplois publics. Jugeant Louis XVIII à jamais incapable d'une telle démarche, certains en appellent à l'un de ses cousins, Louis-Philippe d'Orléans. Attitude diabolique, protestent d'autres, car Louis-Philippe d'Orléans est fils de régicide : son père, surnommé Philippe-Égalité, a voté la mort de Louis XVI avant d'être lui-même envoyé à la guillotine par la Convention.

Alors vers qui se tourner ? Vers le comte d'Artois ? Mais le prince est, davantage encore que le roi son frère, attaché à l'Ancien Régime. Vers ses fils ? L'aîné, le duc d'Angoulême, a un

vernis de libéralisme qui dissimule mal le néant de ses réflexions politiques. Le puîné, le duc de Berry, ne vaut guère mieux. Le jeune prince qui combat dans l'armée de Condé montre moins de courage, de talent et de sens politique que son cousin, le duc d'Enghien. Car lui n'hésite pas à se mêler, lors des trêves, aux officiers de l'armée révolutionnaire. Ainsi a-t-il pris conscience des changements irréversibles opérés en France. Le duc d'Enghien qui, adolescent, fut l'ami de Choderlos de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*¹², fait figure, à tort ou à raison, d'homme ouvert aux idées du siècle et susceptible de pratiquer une politique de compromis avec les républicains modérés. Parmi ceux qui préconisent une monarchie constitutionnelle, certains le regardent comme un éventuel monarque.

Pour l'heure, ce n'est pas la forme institutionnelle de la monarchie qui obsède l'esprit de Rougé. Pour lui, l'urgence est de trouver les officiers capables de commander à la horde de partisans qui l'environnent. Les jeunes chefs dont il dispose se donnent un air franc et martial dans des uniformes de fantaisie et dans de longues redingotes recouvrant leurs bottes à revers. Ils ont tous l'épée au côté, le pistolet à la ceinture et parfois, en bandoulière, le fusil de chasse finement orné d'incrustations d'argent que leur père leur a donné. Ils sont polis, de bonne compagnie mais ils n'ont aucun sens de la tactique ni du commandement. Adolescents à peine sortis de l'enfance, ils sont prêts à vivre leur premier combat comme si c'était leur première chasse à courre.

Contre Toulouse la jacobine

Les roturiers qui entourent Rougé sont venus à la guerre dans l'habit de leur état, ils forment une troupe bigarrée¹³ aux vestes grossières, aux sarraus de toile, aux bonnets de laine ou aux grands chapeaux à bords rabattus. Beaucoup marchent en sabots, quelques-uns pieds nus. Seule la cocarde blanche les désigne soldats du roi. Soldats d'occasion, poudreux et rompus de fatigue, leurs sacs de toile contiennent un quignon de pain, un oignon et un morceau de fromage. Paysans pour la plupart, ils ont quitté leurs

champs parce qu'il faut bien suivre le maître quand il l'ordonne. D'autres gagne-misère ont rejoint le drapeau du roi pour avoir été floués par la Révolution. Ils espéraient en recevoir des biens nationaux, les notables les ont accaparés. Et puis, les bourgeois ont contraint les « bons prêtres », réfractaires au serment constitutionnel, à se cacher. Depuis lors, pour tous ceux qui entourent Rougé, les choses sont simples : seul l'ancien ordre des choses est juste et se résume en deux mots, Dieu et le roi. À leurs côtés, des jeunes que la conscription réclame refusent de partir. Comme leurs anciens, ils veulent « vivre au pays ».

À trois heures du matin, un gamin surgit de l'ombre. Il demande à être conduit au général. « À l'heure convenue, lui dit l'enfant, plusieurs royalistes se sont rendus aux divers lieux désignés comme points de rendez-vous pour mener à bien la prise et l'ouverture des portes de Toulouse. Ils n'ont trouvé aucun des chefs qui devaient les commander. La panique les a saisis et tous se sont retirés sans plus attendre¹⁴. » Il décrit une ville prête à repousser l'assaut d'un ennemi éventuel : la garde des portes a été doublée et les administrateurs siègent en permanence.

Depuis longtemps déjà les autorités républicaines sont en effet sur leur garde. Deux mois auparavant, Lamagdeleine, le commissaire du Directoire de la Haute-Garonne, écrivait que la situation du département était devenue alarmante et que les succès des armées ennemies enhardissaient « les malveillants ». Dans le département, comme dans ceux qui l'avoisinent, des groupes d'insoumis et de déserteurs commandés par des royalistes attaquaient les corps de garde des villes, coupaient ou arrachaient les arbres de la Liberté, et incendiaient les propriétés des républicains après les avoir tués. Les royalistes ne se cachaient même plus pour dire que la contre-révolution était assurée de l'emporter. Toute la campagne, disaient-ils, était sur le point de se lever pour suivre deux mille émigrés rentrés et se porter en masse vers les villes républicaines.

Le 5 août, Lamagdelaine a prévenu le gouvernement qu'une attaque risquait d'avoir lieu le soir même. Le commissaire est d'autant plus averti de l'attaque projetée par Rougé et du complot mené par des habitants pour lui livrer la ville qu'un agent double, l'abbé Montgaillard, lui a fourni le plan des conjurés. Comment

ceux-ci se seraient-ils inquiétés de ce prêtre bossu qui les faisait tant rire de ses bons mots ? Étroitement surveillés ou déjà emprisonnés, les royalistes toulousains ne peuvent donc ouvrir la ville aux assiégeants.

Inquiet, Rougé décide de se retirer avec ses troupes sur les collines de Pech-David. Il occupe ainsi une position facile à défendre, dans l'attente de renforts venus du Gers et de l'Ariège. Le site peut fournir aussi une base pour un assaut à venir. Car Rougé n'en démord pas, il lui faut attaquer, prendre la ville autant pour armer ses hommes que pour étendre la zone d'insurrection et faire du Languedoc le point de départ de l'incendie qui doit ravager la République.

Déjà, les révoltes prévues en Italie devancent le mouvement royaliste français. Par une correspondance envoyée par le général Souvorov, Rougé sait que les Russes s'appêtent à passer du Milanais en Toscane où les attendent, depuis mai, les paysans insurgés au cri de « Viva Maria ! ». Massacrant les jacobins, les révoltés ont occupé Arezzo, Sienne et Florence. En Calabre, des paysans encadrés par des nobles et par des prêtres se sont placés sous la protection de la Sainte-Foi : dès le 19 juin, ils sont maîtres de Naples. Les Autrichiens occupent les Grisons et la Suisse centrale. Les Russes tiennent tout le nord de l'Italie et les troupes françaises sont prisonnières dans Gênes. Partout, les soldats de la République directoriale reculent.

L'annonce du « Grand Assaut » lancé contre la Révolution a précipité la décision des royalistes languedociens de porter le fer et le feu chez les républicains. Les royalistes du Midi entendent ne pas être en retard au grand rendez-vous de l'Europe dressée contre les « bonnets rouges ». D'autre part, le traître Montgailard, soucieux d'empêcher la synchronisation des révoltes dans toute la France, les a peut-être poussés à agir sans attendre l'insurrection de l'Ouest. Mais en prenant les devants, les royalistes languedociens mettent en péril tout le plan échafaudé pour abattre la République.

« *Merde pour la République !* »

Au lendemain de l'attaque manquée, le comité de défense de Toulouse se réunit. Il est dominé par deux anciens « terroristes ». Pierre Barrau est un cordonnier devenu agent national du district de Rieux. En l'an II, sa voix retentissait dans les sociétés populaires auxquelles il s'adressait en occitan. Desbarreaux, acteur et auteur dramatique, est depuis six ans l'orateur attitré des fêtes révolutionnaires qui se déroulent à Toulouse. Le comité de défense, auquel s'est joint le commissaire Lamagdelaine, procède à l'arrestation des suspects. Parmi eux figure le général Launay, qui devait diriger l'insurrection royaliste dans la ville. En attendant les renforts des villages voisins, le couvre-feu est déclaré.

Le 7 au matin, les républicains des villages environnants, qui redoutent la vindicte des royalistes, affluent dans la cité. Au milieu de la cohue, les gendarmes et les soldats roulent avec peine vers les murailles les canons sortis de l'arsenal. Des officiers en retraite accourent pour se mettre à la disposition du comité militaire. Lamagdelaine envoie lettre sur lettre pour réclamer du secours à ses collègues du Gers et du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège.

Les mauvaises nouvelles se succèdent : une colonne envoyée trois jours auparavant à Auterive pour y réprimer les troubles a été faite prisonnière, et Muret est tombé aux mains des royalistes. À sept heures du soir, sur ordre des autorités, toutes les fenêtres de Toulouse sont illuminées et les citoyens attachés à la République se rendent à la maison commune. La loi des otages entre en application : tous les nobles, parents d'émigrés ou ascendants des suspects de contre-révolution sont mis en état d'arrestation. La mesure achève de démanteler l'organisation secrète des royalistes dans la ville. Toutefois, la municipalité reste sur le qui-vive.

À dix heures du soir, le capitaine Rigaud, envoyé avec ses hommes vers Deymes, revient et annonce que les royalistes sont partout maîtres des routes et des ponts. Les administrateurs écrivent au ministre de l'Intérieur :

Il est minuit, nous sommes en permanence à la Commune, nous sommes obligés de nous renfermer dans nos murs, nous nous attendons à être cernés dans la ville demain et à nous défendre en assiégés. Dans ce moment nous sommes en mesure de recevoir les royalistes de

Toulouse, qui d'après les avis se proposent d'attaquer la maison commune cette nuit.

Le 8 au matin, dans les rues les passants s'arrachent les exemplaires du *Journal de Toulouse*. En première page, un article mêle l'alarme à la certitude de vaincre :

La générale a battu ce matin à quatre heures ; les citoyens se sont portés en foule à la commune, des opérations énergiques doivent avoir lieu dans le jour.

On a remarqué avec plaisir que les citoyens, dont le civisme avait paru jusqu'alors équivoque, se sont empressés de se rendre à la commune, avec leurs armes ou leurs chevaux, et ont développé dans toutes les opérations militaires auxquelles ils ont concouru une activité vraiment digne d'éloges.

Les murs se couvrent de proclamations : « Républicains, écoutez avec sang-froid et dignité les avis de vos magistrats : plus de silence politique, de pensée arriérée, il faut vaincre les rebelles royaux ou mourir. Aux armes ! Aux armes ! Force et union, et les brigands royaux sont exterminés¹⁵ ! »

Du haut du clocher de la Dalbade, des guetteurs observent les mouvements des royalistes qui occupent Saint-Agne, Pouvourville, le plateau de Vieille Toulouse et la crête de Saint-Agne. Le général Aubugeois, chef de la 10^e division militaire, cherche à les en déloger. Vétéran des armées du roi, le général a participé à la guerre d'Indépendance des États-Unis avant de combattre pour la République. Il ne cache pas ses opinions jacobines. Après une intense préparation d'artillerie, il charge à la tête des chasseurs à cheval. Ses escadrons sont trop peu nombreux pour l'emporter. Hurlant « Vive Louis XVIII et merde pour la République ! », les royalistes dévalent les pentes des collines, occupent la rive de la Garonne, se répandent sur la route qui mène à Toulouse et investissent le faubourg Saint-Michel.

Le 9, à huit heures du matin, Aubugeois tente une nouvelle attaque. Il sort de la ville à la tête d'une petite armée composée de gardes nationaux, de volontaires et de légionnaires villageois. Le général républicain dispose d'une artillerie qui fait défaut à Rougé. Celui-ci, après avoir déployé ses hommes dans la plaine, juge plus prudent de leur faire regagner les hauteurs. Aubugeois

les poursuit et les repousse vers les coteaux les plus escarpés de la Garonne. Acculés, les soldats du roi n'ont plus le choix qu'entre la reddition ou la traversée du fleuve à la nage. Deux cents d'entre eux trouvent la mort, les uns au combat, les autres en se noyant. Sur le chemin du retour, les républicains pillent le château de Niquet et sa chapelle. Renouant avec les mascarades déchristianisatrices, ils jettent hors des lieux saints le mobilier et les ornements religieux. Ils décorent de lauriers et de croix, de cierges et de chandeliers les caissons et les affûts de leurs canons et s'affublent des aubes, des chapes et des chasubles dérobées.

La défaite royaliste de Montréjeau sauve la République

Rougé décide alors de longer la Garonne et de se replier vers les Pyrénées et la frontière espagnole. À partir du 10 août, dans la Haute-Garonne, dans l'Aude et dans l'Ariège, partout, les troupes républicaines reprennent une à une les villes où flottait le drapeau blanc. Après avoir préservé ses arrières, Aubugeois se porte en force vers Muret qu'occupe Rougé. Menacés d'être encerclés, les royalistes abandonnent la ville et marchent vers Montréjeau au débouché du val d'Aran.

De Carbonne à Saint-Gaudens, la route est libre. Précédé des habitants des villages voisins, portant des branches nouées de rubans blancs, Rougé entre dans les villes parées aux couleurs royales. La population fait la haie et crie : « Vive le roi ! Vive les braves royalistes ! » Grand-messe et *Te Deum* d'action de grâce, dîner dans les rues et illumination le soir venu : le général qui bat en retraite demeure un vainqueur que l'on fête.

Rougé est toujours certain que le soulèvement de la Gascogne, du Bordelais et du pays nantais n'est plus qu'une question de jours. Or à Bordeaux, le 5 août, la manifestation qui a eu lieu dans la ville ne s'est pas transformée en révolte armée. Dans les Landes, la prise d'armes du 7 août est sans lendemain. La Gascogne ne bouge pas. Dans les Deux-Charentes, la chouannerie établie par Dupont-Constant pour communiquer avec les provinces de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne et de la Normandie ne se montre guère active.

Le 20 août, Rougé et sa troupe campent à Montréjeau. À peine le général a-t-il eu le temps de prendre un instant de repos que surgit le comte Paulo : « Aux armes ! Aux armes ! Les républicains arrivent ! » Rougé fulmine contre l'impéritie du comte. Le jeune aristocrate, jugeant inutiles les postes placés sur les hauteurs, les a dégarnis. L'ennemi s'en est emparé et ses canons tiennent l'armée royale sous un feu roulant. Rougé partage ses effectifs en trois colonnes, mettant celle du centre sous les ordres de Paulo. Les républicains concentrent leur feu sur l'aile gauche qui commence à fléchir. Sabre au clair, Rougé se jette dans la mêlée¹⁶. Il ne parvient pas à retenir ses hommes qui, démoralisés, se débandent. La panique gagne les autres unités, provoquant un sauve-qui-peut général. « Je voulus deux fois rencontrer la mort, écrira Rougé, elle m'évita et s'éloigna de moi avec la victoire afin de me faire ressentir plus amèrement la perte de celle-ci. » Plus de deux mille royalistes sont tués ou faits prisonniers.

Luchon est une des dernières villes à résister. Les « Blancs » y combattent sous une singulière bannière : Clotilde Masfleurey, célèbre danseuse de l'opéra de Paris, leur ayant donné sa robe, ils s'en servent comme drapeau. Les insurgés qui parviennent à s'échapper se répandent dans les départements voisins ou gagnent l'Espagne. Rougé, vaincu, traverse la péninsule et s'embarque pour l'Angleterre.

Les royalistes pris les armes à la main sont libérés dès lors qu'ils prouvent avoir été enrôlés de force. Les autorités s'attachent à rétablir le calme davantage par le compromis que par la répression, répondant ainsi aux vœux des républicains conservateurs. Ceux-ci, rassemblés à Paris autour d'un des cinq Directeurs, l'abbé Sieyès, freinent l'offensive parlementaire des néo-jacobins. Fouché, l'ancien conventionnel et régicide porté à la tête du ministère de la Police, s'abstient de demander l'application de la loi des otages. Après avoir prononcé onze condamnations à mort et deux déportations, les tribunaux font traîner en longueur l'instruction du procès des autres prisonniers.

Toulouse la jacobine a sauvé la République et elle se trouve privée de sa victoire. Le cercle constitutionnel de la ville s'en plaint aux députés des Cinq-Cents et des Anciens. Il affirme que ses adversaires préparent une nouvelle insurrection. Des milliers

de royalistes, murmure-t-on, se cachent encore dans les Pyrénées. On dit que le comte Paulo s'apprête à revenir d'Espagne pour lever une nouvelle armée catholique et royale. Les autorités finissent par s'inquiéter et prennent des mesures extraordinaires de sûreté. Dès lors les royalistes, commandés par des nobles ou par des ecclésiastiques comme le prêtre héraultais Sans-Peur, versent dans le brigandage pour survivre. La guerre civile, quittant les rives de la Garonne, gagne celles de la Seine et des Deux-Sèvres.

L'assemblée des chouans

Le vent d'automne dur et gris qui vient des bouches de la Vilaine couvre la forêt de Juigné d'une nappe de pluie fine. Toute la nuit, bravant la darue, bête monstrueuse qui, dit-on, dévore le voyageur attardé, les cavaliers ont traversé les bois aux feuilles déjà jaunissantes. Il en arrive encore alors que les cloches de Pouancé appellent les fidèles à la messe du dimanche. En ce 15 septembre 1799, M. d'Andigné de Mayneuf reçoit ses invités à la porte de son château de la Jonchère, situé à quelques lieues de Châteaubriant. Autour de la place forte qui jadis défendait les confins du pays angevin, mille chouans de la Mayenne et deux cents bretons aux ordres du chevalier de la Nougarède montent la garde, le fusil à la main. Mais qui, parmi les « Bleus », serait assez fou pour venir attaquer les « Blancs » au milieu de la forêt épaisse sillonnée de chemins creux et fangeux dont beaucoup se terminent en cul-de-sac dans des prés marécageux ?

Dans la grande salle du château, ils sont plus de deux cents, comtes, marquis ou roturiers, à échanger accolades et saluts fraternels. Pour se faire entendre, ils forcent la voix, utilisant aussi bien le français que les innombrables patois parlés entre Deux-Sèvres et Seine. Tout l'Ouest royaliste est là, rassemblé dans une salle de quelques dizaines de mètres carrés.

Les vétérans de l'armée catholique et royale qui viennent du Poitou et de l'Anjou s'honorent d'avoir rejoint en 1793 Henri de La Rochejaquelein et pleurent encore leur chef, leurs parents et leurs amis tombés à Cholet, à Nantes ou à Savenay, aux lendemains de la virée de Galerne. Les Bretons du Morbihan,

des Côtes-du-Nord ou de l'Ille-et-Vilaine se souviennent d'avoir assuré avec Stofflet et Charette le débarquement franco-anglais de Quiberon en 1795 et certains portent encore dans leur chair les éclats de la mitraille des artilleurs de Hoche. Enfin, les chouans du Maine et de Normandie se vantent de ne jamais avoir interrompu la guerre de partisans menée de talus en chemins creux.

Généraux, chef de légions ou de divisions, tous sont des guerriers courageux et farouches, habillés en soldats de comédie : quelques-uns portent des vestes brodées et des écharpes de soie, d'autres des tenues à la hussarde, dolman gris doublé de noir, brandebourg de velours noir et ceinture blanche. Les couvre-chefs sont des tricornes à aigrettes, des chapeaux à cuve ou des toques à queue de renard, tous arborent la cocarde blanche.

Godet de Châtillon réclame le silence. Qui ne sait dans l'assemblée que le gentilhomme, gravement blessé à l'armée de Condé, fut jadis embastillé par Louis XVI pour avoir osé lui apporter les plaintes de la noblesse bretonne ? Doyen d'âge, il lui revient, en l'absence d'un prince, de présider la réunion. Après avoir regretté que certains chefs comme Marie Pierre de Frotté et Charles Thierry de La Prévalaye soient encore retenus en Angleterre, Châtillon ouvre la séance. La question posée est connue de tous : faut-il à nouveau prendre les armes contre la République ? Durant trois jours les débats seront libres, et la décision prise à la majorité des suffrages.

« *Hésiterions-nous ?* »

Avant même d'être parvenu au château, Cadoudal a fait connaître son opinion à tous ses compagnons : « Les bataillons républicains, a-t-il écrit, se dirigent sur les frontières, ils nous laissent enfin respirer. Hoche est mort et Bonaparte, le vainqueur de l'Italie, confiné en Égypte avec ses meilleures troupes, ne fait plus trembler l'Europe. Cette république abhorrée va donc s'écrouler sous les coups de ses nombreux ennemis. Hésiterions-nous ? Non : les braves chouans, les généraux vendéens sauront ressaisir leurs armes terribles pour relever la Monarchie¹⁷. »

Petit de taille, corpulent et musclé, Georges Cadoudal est un

colosse d'une puissance physique qui étonne, d'une force de caractère qui impressionne et d'une piété qui émerveille. Il est capable, dit-on, de soulever un poulain de vingt mois ou de plier entre deux doigts un écu d'argent. Sans pitié pour ses adversaires, il exige tout de ses hommes comme de lui-même. Il en impose surtout par « une petite flamme de Pentecôte¹⁸ » dont son front semble marqué. Ce fils de meunier qui ne s'agenouille que devant les autels a la foi chevillée au corps. À Kerléano-en-Brech où il a passé ses années d'enfance et d'adolescence, on vit en familiarité avec Dieu. Dans les villages bretons ou vendéens, plus qu'ailleurs, la prière est un dialogue et le quotidien s'imprègne de sacré. La cloche du village scande le temps comme la croix marque l'espace. Au cimetière, les ombres des morts rencontrent les vivants venus leur demander aide et protection. Cadoudal n'a pas besoin d'interroger ses amis disparus pour savoir que la guerre est une croisade ne tolérant que de courtes trêves.

Les lieutenants de Frotté, Bruslart plus encore que Blondel, soutiennent Cadoudal dans son propos. Bruslart¹⁹, ancien officier dans l'armée du roi puis dans l'armée des princes, fréquente davantage les tables de jeu que les bancs des églises et entonne plus souvent les chansons lestes que le *Dies irae*, préférant à la piété des nonnes « la mignardise des filles ». Comme beaucoup de gentilshommes bretons, l'esprit avide de gloire et de vengeance, le corps impatient d'assauts et de chevauchées, il est tout entier acquis à la guerre. Le comte de Bourmont²⁰ qui dirige les chouans du Maine est plus réfléchi. L'homme, que Chateaubriand dit avoir « la physionomie spirituelle, le nez fin et de beaux yeux de couleuvre », se range lui aussi au côté de Georges, rejetant les arguments d'Autichamp.

Celui-ci, officier de tradition et successeur de Stofflet, recommande la patience. Le roi, dit-il, n'a pas donné son accord formel. Attendre, objecte Cadoudal, c'est permettre aux républicains de se renforcer, d'accroître leur emprise sur le pays et notamment sur les jeunes envoyés comme conscrits dans les armées qui affrontent les coalisés. Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Avec d'Autichamp, les Vendéens font valoir que le « Grand Assaut » est mal engagé : Rougé a été battu et les Anglo-Russes débarqués en Hollande sont aux prises avec une vigoureuse

contre-attaque du général Brune. Les Autrichiens qui occupaient la Suisse, au lieu de pénétrer les frontières françaises, ont préféré contrôler l'Italie, leur ancestrale zone d'influence. Ils ont pour cela échangé leurs positions avec les Russes. Le mouvement de conversion opéré par les alliés est en cours et contraint les royalistes à ne rien précipiter.

D'Andigné²¹ intervient. En frappant dès à présent un grand coup, les royalistes, dit-il, « ramèneront l'Europe à l'idée qu'il existe encore des Français qui sont tout dévoués au roi ». Il faut montrer aux souverains que la restauration de la monarchie en France n'est pas la chimère de quelques-uns. Les Français, d'autre part, se rallieront d'autant mieux à Louis XVIII que celui-ci, affermi dans sa légitimité par l'insurrection, leur apparaîtra comme le seul à même de les sauvegarder du joug des coalisés.

Qu'attend donc le comte d'Artois pour venir prendre la tête de la rébellion ? questionne d'Autichamp. S'il doit, comme on le dit, rejoindre Pichegru pour précéder l'entrée des Austro-Russes en France, que n'envoie-t-il un de ses fils pour le remplacer ? Agissons, répète Cadoudal, et les princes s'empresseront de prendre la tête de nos légions.

Si les Vendéens sont si réticents, c'est qu'ils savent leurs effectifs trop affaiblis pour mener, de l'Anjou au Poitou, une campagne décisive. Bretons et Normands au contraire, avant même de recruter dans les campagnes, disposent d'hommes devenus, au fil des ans, des professionnels de la guerre prêts à répondre au premier signal. Ainsi Bourmont est-il à même de lever dans le Maine une armée forte de huit ou dix divisions. Chaque division comprendra une légion grosse de trois bataillons de troupes de marche, d'une compagnie de sapeurs, d'une compagnie de hussards et de formations territoriales assurant la défense. Mais au sud de la Loire, l'organisation est moins poussée et les professionnels de la guerre moins nombreux. Tout repose sur les recrues paysannes. Les cultivateurs ont subi une telle saignée depuis six ans qu'ils n'ont plus la possibilité sinon l'envie de se battre, car la haine contre les « Bleus » reste rivée dans tous les cœurs. De plus, la saison des labours et des semailles est à peine commencée, les cultivateurs ne peuvent donc pas répondre immédiatement à l'appel de mobilisation.

Les nobles peinent à faire obéir ceux qui sont sous les armes. Les paysans se sont insurgés pour des motifs qui ne sont pas toujours identiques à ceux de leurs anciens seigneurs. S'ils se battent pour Dieu et le roi, ils n'entendent pas rétablir l'ordre « féodal » ancien, avec ses contraintes physiques et financières. Depuis dix ans de combat, les fermiers, les métayers et les brasiers ont aussi perdu l'habitude d'obéir sans discuter aux ordres des gentilshommes. Surtout quand les fusils manquent et que l'artillerie fait complètement défaut.

Cadoudal rassure d'Autichamp. Les vaisseaux anglais, porteurs d'armes et de munitions, cinglent vers les côtes bretonnes. Il y en aura pour tout le monde. D'un revers de la main, il balaie les objections. À l'extérieur, affirme-t-il, les coalisés conservent l'initiative et, en France, l'entrée en rébellion de l'Ouest tout entier propagera une onde de choc dans tout le pays. Partout les royalistes prendront les armes. Il faut mettre l'épée hors du fourreau dès la fin des labours et, en suivant l'exemple de Rougé, « faire la course aux grandes villes ». C'est aussi le conseil de d'Andigné de se porter de préférence sur les grandes cités. Les petites villes et les gros bourgs où les républicains sont cantonnés, explique-t-il, peuvent offrir une grande résistance à des assaillants éventuels. Leurs portes, leurs murailles, leurs palissades et même leurs églises d'où on peut tirer sur les assiégeants, sont autant d'obstacles insurmontables faute d'une puissante artillerie. Et les petites villes sont souvent républicaines. Dans les grandes villes, au contraire, les partisans de Louis XVIII sont assez nombreux et les garnisons républicaines trop réduites pour que le succès ne couronne pas les assaillants. Une fois investies, les grandes agglomérations fourniront, davantage que les bourgs, des ressources en armes et en munitions dont le besoin est si pressant. Si l'attaque sur les cités les plus importantes reste infructueuse, les royalistes en maîtrisant tout l'espace rural y enfermeront les troupes républicaines.

Les nouveaux croisés

La date de l'insurrection est fixée au 15 octobre. Ce jour-là, les labours et les semailles terminés, les paysans seront disponibles. Avant de clore l'assemblée, Châtillon fait au nom de

celle-ci une proclamation. Sous le prétexte d'interpeller le gouvernement républicain, Châtillon s'adresse aux Français et aux étrangers. Les chefs royalistes de l'Ouest combattent, dit-il, pour rétablir le trône et l'autel mais aussi pour la régénération morale de tout le pays. Si la Révolution entreprit de « moraliser le pouvoir devenu la proie des courtisans », les remèdes qu'elle apporta furent pires que le mal. Au nom des chefs royalistes, Châtillon, s'adressant aux autorités républicaines, les accuse : « Nous tirons l'épée parce que, à part les forfaits commis par vos troupes, il nous répugne de voir la France tombée si bas... La Révolution a eu le temps de nous donner son dernier mot. Ce dernier mot, c'est la honte ! À Paris, on trafique de notre honneur national dans les orgies du Luxembourg. Les Conseils législatifs vendent au plus offrant leur vote et leurs lois. Ils discutent pour se faire acheter, ils discutent pour se faire corrompre. Il n'y a rien de sérieux dans toutes ces comédies législatives ; rien de sérieux, excepté l'opprobre dont on abreuve le pays et l'argent qu'on lui arrache tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Nous nous levons pour qu'il ne soit pas dit que les Français ne se sont pas voilé la face en présence de tant de turpitudes ; pour prouver qu'il y a encore des cœurs qui s'indignent. Nous avons eu le siècle des buveurs de sang et des parleurs, nous sommes dans celui des marchands de conscience. L'épée seule doit dénouer ce nœud gordien que l'infamie a tressé²². »

À la « sainte Égalité » des républicains, les royalistes opposent « l'honneur national », à la « prétendue religion civile », le Dieu des Écritures et les Tables de la loi. La France est le nouvel Israël, Paris une Jérusalem à reconquérir et les chouans des croisés.

En réponse, Fouché, ministre de la Police, invite les administrateurs à ne plus faire de distinction entre « les bons et les méchants citoyens » car « dans ce pays maudit, il n'y a, il ne peut y avoir que des coupables ». Châtillon assure, quant à lui, que les insurgés pratiqueront « une guerre humaine », épargnant les êtres inoffensifs, les femmes, les vieillards et les enfants. Toutefois, « si des passions féroces venaient encore, comme autrefois, exciter les révolutionnaires au meurtre et à l'incendie », alors les royalistes, « usant du droit des représailles légitimes, frapperont ceux qui auront frappé et ceux surtout qui en auront donné l'ordre ».

« D'un bout à l'autre de la France, les royalistes courent aux armes ! Partagez la gloire de vos libérateurs, relevez les croix et les autels renversés par les impies, allez en foule dans le temple du Seigneur, priez-le de nous accorder la victoire et montrez à toutes les nations qu'il existe des Français vertueux attachés à leur patrie²³ ! »

Bourmont, qui lance cet appel à la révolte, se porte vers Le Mans. Le 15 octobre, à 3 heures du matin, ses troupes pénètrent dans la ville de cinq côtés à la fois. Les postes de garde tombent les uns après les autres, les prisons sont ouvertes, l'hôtel de ville occupé, la place des Halles enlevée à la baïonnette, l'arsenal pillé, la caserne Saint-Vincent criblée de boulets de canon et les soldats de la 40^e demi-brigade hachés par la mitraille. Quand le soleil paraît, la ville est conquise.

À Nantes, dans la nuit du 20 au 21 octobre, Châtillon aidé de Dupré, chef de la division de Châteaubriant, capture en quelques minutes les autorités de la ville, s'empare des armes, des munitions et des vivres, fait fusiller soixante-huit individus désignés comme ayant participé jadis aux noyades des royalistes. Le 25 octobre, en Normandie, Frotté, après une fausse attaque sur Tinchebraye, attaque Vire. En Bretagne, dans la nuit du 25 au 26 octobre, Mercier dit « La Vendée » qui vient de débarquer d'Angleterre se réunit à la division des Côtes-du-Nord commandée par Saint-Régent. Les deux chefs et leurs hommes s'infiltrèrent dans Saint-Brieuc. Ils surprennent le général Casabianca qui a juste le temps de se barricader dans son hôtel.

Prisons ouvertes et royalistes délivrés, écuries vidées de leurs chevaux et armureries de leurs armes, subsistances détournées et papiers de l'administration jetés aux quatre vents : du 26 au 29 octobre, les mêmes scènes se reproduisent à Pontorson et à Saint-James dont s'empare Limoëlan, à La Roche-Bernard envahie par Sol de Grisolles, à Locminé dont les chouans de Guillemot se rendent maîtres²⁴.

Si, à la fin d'octobre, Cadoudal échoue à trois reprises devant Vannes, il entre en triomphateur à Port-Navalo, à Landévant et à Musillac, met en déroute le 6 novembre une colonne du général Hatry et concentre ses forces dans la presqu'île de Rhuy. Il y attend une livraison d'armes venues de Grande-Bretagne. À Paris, on parle d'une « troisième guerre de Vendée ».

Les royalistes prouvent qu'ils sont capables d'enlever les citadelles du républicanisme et de jeter le trouble dans le dispositif armé de leurs adversaires. Ils montrent aussi leurs faiblesses : les cités prises, ils ne parviennent pas à s'y maintenir soit que la population, comme à Nantes, réagit contre eux avec vigueur, soit qu'une fois passé le moment de surprise, la résistance et la contre-attaque républicaine s'organisent efficacement.

La défaite à Cholet, le 29 octobre, des Vendéens conduits par d'Autichamp sonne le premier glas de la révolte. Sur le moment, ni les chouans, ni les républicains ne s'en rendent compte car bientôt un événement se produit qui éclipse le succès des uns et les échecs des autres.

Les 28 et 29 novembre, dans le petit port de Billiers, le commodore Keats débarque quatre canons, deux obusiers, vingt-cinq mille fusils, des munitions et six caisses de piastres. Les armes et l'argent sont chargés sur une centaine de charrettes qui partent pour Elven. Le général Hatry, à la tête de deux mille hommes et d'une artillerie composée de neuf pièces de canons, cherche à les intercepter. Cadoudal charge Guillemot de le retarder. Celui-ci, disposant d'un millier de chouans, soutient quatre heures durant l'assaut ennemi. À la faveur du brouillard, il décroche. Les républicains, craignant une attaque de flanc, regagnent Vannes.

Les paysans doutaient de la capacité des « Blancs » à maintenir longtemps sur pied des dizaines de milliers d'hommes : voilà que la victoire procure à Cadoudal suffisamment d'armes et d'argent pour entretenir, de longs mois encore, une armée permanente. Les républicains, démoralisés, se réfugient dans les villes, abandonnant le plat pays aux royalistes. Certes, aux frontières, il y a plus d'un mois déjà que l'offensive des coalisés a été repoussée par le général Masséna. Mais qui décèle dans la victoire républicaine remportée à Zurich le 26 septembre les prémices d'un retrait des Russes de la coalition ? Les « Blancs » en sont persuadés : une contre-offensive est imminente. Il suffit de tenir et d'attendre. Que le comte d'Artois débarque enfin sur le sol français ou que Louis XVIII envoie un prince, et l'armée catholique et royale marchera sur Paris ! Le Directoire tombera bientôt comme un fruit mûr. Tout se joue donc à Mitau et à Londres.

Deux princes et une couronne

Louis XVIII et la petite cour de Mitau

En Courlande, au fond du golfe de Riga, le château de Mitau s'éveille. En ce mois d'août 1799, la journée s'annonce étouffante, et toute l'eau des bassins qui donnent à l'édifice des allures de Versailles ne parvient pas à rafraîchir l'atmosphère. Les gentilshommes de la Chambre s'affairent pour le lever du roi et déjà, dans la chapelle proche, l'abbé Firmont prépare surplis et chasuble, calice et patène, pour que le grand aumônier, le cardinal de Montmorency, puisse dire la messe devant la cour assemblée. Roi en France, Louis XVIII disposerait d'une armée puissante, de ministres et de secrétaires innombrables, et des dizaines de courtisans s'empresseraient autour de lui tandis que tout un peuple serait là pour l'accueillir au sortir du château. À Mitau, les gardes du roi sont une centaine, ses conseillers se comptent sur les doigts d'une main et, à la porte de ses appartements privés, le groupe des fidèles ne cesse de diminuer. N'importe ! Partout où est Louis XVIII se trouve la France. Pour lui-même et pour tous les Français, émigrés ou non, le roi légitime doit se comporter en monarque. Il le faut d'autant plus que les souverains européens, souvent ses parents, refusent encore de le reconnaître comme monarque. Pour eux, il n'est que le comte de Provence, le *prétendant* au trône, un nomade qui, depuis 1791, court l'Europe, ne subsistant que de l'argent consenti par l'Espagne, l'Angleterre et la Russie¹.

Immuable, le déroulement de la journée est gouverné par les règles de l'étiquette et le respect des honneurs et des préséances dus à chacun. La messe dite, le roi reçoit les officiers de la couronne et les gentilshommes de passage, en présence de Madame Royale, fille de Louis XVI et épouse du duc d'Angoulême, neveu du roi. Avenant, Louis XVIII sait dire à chacun le mot ou le compliment attendu. Il décerne à l'occasion titres et décorations, croix de Saint-Louis ou ordre du Saint-Esprit. À quarante-quatre ans, l'homme dont on murmure que la virilité décline goûte davantage les plaisirs de la table que ceux du lit. Il était « appesanti », l'obésité le gagne. Il ajoute cependant à des manières parfaites une démarche fort noble et un maintien vraiment royal². On ne peut en dire autant de la reine. Marie-Joséphine de Savoie est laide et maussade. Son visage reflète l'hystérie et la sottise. Les courtisans savent le dédain et le mépris dans lesquels le roi la tient et toute la tendresse qu'il éprouve au contraire pour sa nièce, Madame Royale. Imprégnée du devoir qui est le sien, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette se conduit déjà comme une véritable reine. « Non seulement, se félicite Louis XVIII, elle dit des choses obligeantes à tout le monde, mais elle dit à chacun ce qu'il convient de dire. »

La petite cour a les mêmes agitations qu'une grande et « il n'y a de différences, commente le comte de Saint-Priest, que dans les proportions ». Chargé de la correspondance du roi, Saint-Priest accepte mal de ne pas en être le premier confident. Louis XVIII lui préfère le comte d'Avaray qui, ancien gentilhomme d'honneur de sa maison, émigra avec lui. Favori du prince, Claude Antoine de Beslade, comte d'Avaray, lit les lettres adressées à son maître et au besoin les détourne. Il parcourt les dépêches, les annoté et conseille le roi dans ses réponses. Le comte de Saint-Priest, descendant d'une vieille famille de France, ambassadeur de Louis XV et ministre de Louis XVI, ne peut souffrir les petites bassesses du comte d'Avaray, un homme qui, pour avoir ce degré d'esprit qu'on acquiert par l'usage du monde et « ce vernis de littérature que donne toute éducation soignée » n'en a pas moins des origines fort modestes. « Il s'appelait Béziades » s'écrie Saint-Priest, laissant entendre par là que le comte conserve les traces indélébiles de la roture qui le macula³.

Louis XVIII joue, non sans malignité, des rivalités des gentilshommes qui l'entourent. En lui, les grandeurs de l'homme d'État le disputent aux médiocrités du petit propriétaire. Comte, il était suffisant ; roi, il se veut sage. Prince, il prétendait être timide et regrettait de manquer de caractère. Devenu le prétendant à la couronne de France, il se montre homme de sang-froid, persévérant et tenace, plus adroit et réaliste qu'on ne le prétend. On l'accuse de dissimulation et de perfidie, d'égoïsme et d'hypocrisie. Il s'inquiète cependant du destin de ses fidèles, fait honneur à l'un, procure à l'autre quelques ducats soustraits à une bourse souvent plate. Pour le reste, Louis XVIII a jadis trop gêné l'action de son frère défunt pour ne pas se montrer méfiant à l'égard d'aristocrates toujours prêts à saboter sa politique.

Le roi ne se fait guère d'illusions sur les sentiments qu'il inspire à certains. On le présente dans quelques milieux monarchistes comme « le roi de l'échec ». Pour restaurer la monarchie, Louis XVIII a en effet tout essayé sans jamais parvenir au succès : l'épée et le bulletin de vote, l'argent de la corruption et la plume du pamphlétaire. Être roi condamne à ne point avoir d'amis. Ne posséder ni trône ni couronne expose le prince à être constamment trahi pour une poignée d'écus, ou à être abandonné pour une idée à la mode⁴.

Assurer la continuité dynastique

Avant de songer à rétablir la royauté, il lui faut continuellement veiller à en maintenir le principe, en assurant d'abord la continuité dynastique. Louis XVIII étant sans descendance directe, la couronne doit, à sa mort, revenir à son frère, le comte d'Artois, ou, à défaut, au fils aîné de celui-ci, le duc d'Angoulême. Le mariage de son neveu avec Madame Royale a été pour le roi la grande affaire de l'année 1799. Sortie des geôles révolutionnaires à l'occasion d'un échange de prisonniers entre la République française et l'Empire autrichien, la princesse a finalement gagné Mitau où, le 10 juin, elle a épousé le duc d'Angoulême. Triple succès pour Louis XVIII. L'enfant qui naîtra de cette union prolongera la légitimité du sang même de Louis XVI et

de Marie-Antoinette. En gardant à ses côtés les jeunes époux, le roi prend sous sa coupe l'éducation politique du duc et l'éloigne du comte d'Artois dont il se méfie. Enfin, Louis XVIII rehausse le prestige de sa cour par la présence d'une princesse qui, empreinte de la majesté du malheur, est le symbole vivant des douleurs de la royauté.

À l'intérêt dynastique et politique s'ajoute celui du Trésor royal. Le mariage offre en effet l'occasion de réclamer à la cour de Vienne la dot de Marie-Antoinette qui n'a jamais été versée et de récupérer – du moins l'espère-t-on – les bijoux de la reine confiés en temps utile à l'empereur d'Autriche. Au total, Louis XVIII compte obtenir la coquette somme de deux cent mille écus d'or, et peut-être le double si le paiement des intérêts à 4 % est accepté par la cour de Vienne. L'argent permettra d'acquérir pour un temps une indépendance financière à l'égard des Alliés et de soutenir le réseau de renseignements de l'agence secrète de Souabe.

Celle-ci joue un rôle de tout premier plan dans la stratégie de reconquête royale. L'agence renseigne le roi sur la situation en France, l'informant aussi bien sur les hommes au pouvoir susceptibles d'être achetés, comme le Directeur Barras, que sur la répartition et l'évaluation des forces révolutionnaires et contre-révolutionnaires. L'agence unit les royalistes prêts à l'insurrection et les relie à Mitau. Elle est aussi un intermédiaire entre le roi, le cabinet anglais et les autres gouvernements alliés. Lors du « Grand Assaut », l'agence doit pouvoir, au gré du roi, donner ou refuser aux coalisés le soutien de ses réseaux et l'appui des troupes royalistes. Car si Louis XVIII se méfie de ses proches, il craint davantage encore, et à juste titre, les puissances alliées contre la République française. Il leur prête l'intention « de placer une nouvelle dynastie sur le trône ou de donner à la France un gouvernement à leur gré ; ou enfin d'y établir l'anarchie au lieu de l'ordre, pour la faire tourner au profit de leurs ambitions ou de leur rapacité ».

Le roi soupçonne notamment l'Angleterre de conserver « cette ancienne jalousie » qui lui fait craindre que la monarchie française hérite « des forces déployées par la République ». Pour Louis XVIII, les ministres anglais ont le projet de faire sans lui

la contre-révolution en France. À vouloir l'opérer ainsi à leur gré, les Anglais poursuivent, selon lui, un but : enlever au souverain restauré la considération que doivent lui porter les Français. L'autorité royale affaiblie, les Anglais pourront mieux imposer à la France leur politique. Une telle démarche fut déjà celle de la Grande-Bretagne en 1789 : elle versa alors, écrit Louis XVIII, son or pour permettre à « l'anarchie révolutionnaire » de se propager⁵. Aussi le roi s'efforce-t-il de se faire reconnaître comme le souverain légitime de la France par toutes les puissances alliées, avant que ne débute l'ultime combat contre la Révolution. Il en prévient l'agence de Souabe en des termes où transparaît l'inquiétude à l'égard des coalisés⁶ : « L'intention du roi est 1^o, que l'agence fasse tout ce qui sera possible pour que la reconnaissance du roi précède ou accompagne la reprise des hostilités ; 2^o, que si elle ne peut l'obtenir, elle ne donne pas moins aux puissances coalisées les facilités dont elle pourra disposer, mais en observant leurs démarches de près, et surtout en excitant de plus en plus les royalistes à se montrer ; 3^o, enfin, que dans le cas, hors de toute vraisemblance, où les mauvaises intentions des puissances leur seraient mathématiquement démontrées, elle leur refuse son assistance. »

La faute à Voltaire et la vengeance du Ciel

Les idées politiques de Louis XVIII, comme celles de la plupart des émigrés, empruntent aux théories contre-révolutionnaires émises dès 1789⁷. La première que tous les royalistes connaissent est sans aucun doute celle forgée par l'Anglais Burke en 1790. Ses *Réflexions sur la Révolution de France* sont devenues une véritable bible pour les royalistes. Le député aux Communes y dénonce les révolutionnaires qui, portés par leur folie, ont voulu faire table rase du passé. Comment, interroge-t-il⁸, un homme peut-il parvenir à un degré si élevé de présomption que son pays ne lui semble plus qu'une carte blanche sur laquelle il peut griffonner à plaisir ? On peut certes admettre qu'un homme inspiré d'une bienveillance toute spéculative puisse désirer changer la société dans laquelle il est né, mais il doit d'abord

chercher à tirer le meilleur parti « des matériaux » existants déjà dans sa patrie.

Les Français prétendent renouveler « la Glorieuse Révolution anglaise de 1688 » ? interroge Burke. Ils font en fait tout le contraire. En rénovant la monarchie, la Révolution de 1688 a respecté le passé et tenu compte de l'expérience politique accumulée au cours des siècles. Au contraire, la Révolution française écarte les « préjugés » nés de la très longue histoire de la monarchie capétienne. Seconde faute des révolutionnaires français : à l'école des philosophes du siècle, ils veulent tout reconstruire en ne s'appuyant que sur la seule raison alors que les leçons de l'histoire et les enseignements de la religion ne doivent pas être négligés. La raison pure et simple ne peut avoir un pouvoir suffisant sur la conduite et sur les actions des hommes. Son pouvoir, en effet, n'est qu'un contrepoids pour balancer celui des passions plus ou moins tumultueuses, plus ou moins actives dans les différents individus. Aussi une autorité, armée de la puissance, est-elle nécessaire aux sociétés humaines⁹.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est une création abstraite qui donne au gouvernement et aux droits naturels des individus le même fondement. Or le gouvernement ne s'exerce pas « en vertu des droits naturels qui peuvent exister et existent en fait indépendamment de lui » : il est « une invention de la sagesse humaine pour pourvoir aux besoins des hommes ». Au nombre de tous ces besoins, le plus pressant « est de restreindre suffisamment les passions » des hommes. Cela ne peut s'opérer que par « *un Pouvoir qui soit hors d'eux-mêmes* et qui ne soit pas, dans l'exercice de ses fonctions, soumis à cette même volonté et à ces mêmes passions » qu'elle a pour devoir de dompter et de soumettre¹⁰.

La Déclaration invoque la liberté comme un droit naturel, mais qu'est-ce que la liberté ? N'existe-t-il qu'une liberté ? « Irai-je complimenter un fou qui se serait échappé ? Irai-je complimenter un voleur de grands chemins qui aurait brisé ses fers, sur la récupération de ses droits naturels ? » Quant à l'égalité, elle ne peut exister car « dans toutes les sociétés qui, nécessairement, sont composées de différentes classes de citoyens, il faut

qu'il y en ait une qui domine, c'est pourquoi les niveleurs ne font que changer, intervertir l'ordre naturel des choses ».

Critique des droits naturels, critique de la démocratie : « On dit que quatre-vingts millions d'hommes doivent l'emporter sur deux cent mille, cela est vrai si la constitution d'un royaume est un problème d'arithmétique. Mais la volonté du grand nombre et les intérêts du grand nombre sont rarement la même chose. »

Burke dénonce les philosophes du siècle qui enseignent à tout critiquer et à tout renverser, les journalistes « amis du roi » reprennent l'accusation et l'amplifient. Une fausse et astucieuse philosophie, écrivent-ils en 1789, soulève depuis plus d'un demi-siècle les peuples contre ce qui leur importe le plus de respecter. Une épouvantable conspiration s'est formée contre le trône et contre l'autel. Les principes de justice, de fidélité, de morale, de saine politique sont attaqués journallement par une légion d'écrivains incendiaires conduisant la France au chaos et à la ruine¹¹.

Voltaire et Rousseau ont-ils provoqué la chute du trône ? Mallet du Pan ne le croit pas. Ayant vécu plus de dix ans en France, ce Suisse, tour à tour journaliste puis agent secret royaliste, explique dans ses *Considérations sur la nature de la révolution française* publiées en 1793 que le cataclysme politique a eu lieu parce que le pouvoir monarchique n'avait plus la force de protéger la chose publique ou le courage de se protéger lui-même. Une fois échappée des mains du roi, l'autorité est devenue objet de dispute et est revenue au plus habile à s'en saisir. Les jacobins et les sans-culottes l'ont prise, ils la perdront un jour ou l'autre car la guerre en se poursuivant conduit nécessairement à une dictature militaire.

Chateaubriand, jeune émigré à Londres, explique la Révolution par la faiblesse du roi et par le rôle pernicieux de la noblesse mais, à la suite de Burke, il insiste sur l'action corruptrice des philosophes. La secte philosophique, écrit-il dans l'*Essai sur les révolutions* édité en 1796, attaque la religion, pilier du régime, et n'a d'autre plan que de tout détruire.

L'idée du complot hante l'esprit de bon nombre de contre-révolutionnaires. L'abbé Barruel la place au cœur de son explication de la chute de la royauté. Les *Mémoires pour servir à*

l'histoire du jacobinisme, publiés à Hambourg en 1798, ont un énorme succès parmi les royalistes. Le livre cherche à démontrer que, pour abattre la monarchie française, tous les sophistes se sont ligués, aussi bien les prêcheurs de l'impiété contre Dieu que ceux de la rébellion contre les rois. Aidés des francs-maçons et des jacobins, suppôts du diable, ils conduisent la Révolution.

Mais le cataclysme, interrogent d'autres royalistes, n'a-t-il pas été déclenché en définitive par Dieu lui-même, lassé des vices et des péchés des Français ? Voulu par Dieu, la terreur révolutionnaire, en punissant les fautes commises, a convié à l'expiation et conduit à la régénération. La thèse qui met en scène l'action de la Providence se trouve sous la plume de Joseph de Maistre, que Louis XVIII tient en haute estime.

Rien ne semblait disposer le fils d'un bourgeois de Savoie anobli par le roi de Piémont-Sardaigne à prendre le parti de la contre-révolution. Joseph de Maistre, magistrat initié à la loge maçonnique des Trois Mortiers de Chambéry, est un admirateur de Montesquieu et de Rousseau. Il a d'abord vu en 1789 l'aube d'une ère nouvelle. L'invasion de la Savoie par les troupes républicaines en 1792, l'ayant contraint à l'émigration, a produit un retournement complet de ses opinions. Dès 1793, il adopte les idées de Burke et souligne comme lui les défauts des théoriciens révolutionnaires : l'abstraction et l'individualisme. Il fustige dans ses *Lettres d'un royaliste savoisien* les principes révolutionnaires, et notamment le dogme de la souveraineté populaire. Mais ce sont les *Considérations sur la France* éditées en 1796 qui fondent sa renommée.

Examinant les personnages en apparence les plus actifs de la Révolution, il constate qu'il y a en eux quelque chose de passif et de mécanique. « Les hommes croient mener la Révolution or c'est la Révolution qui emploie les hommes. *Elle va toute seule*¹². » Derrière elle, se reconnaît la divinité dont l'action, si illogique et indistincte qu'elle paraisse, n'est jamais si certaine qu'en temps de révolution. Elle se manifeste alors « par une espèce d'automatisme et de nécessité ». Si la Providence a porté les hommes à s'entredéchirer, c'est que la France a failli à sa mission. Royaume très-chrétien, disposant à ce titre d'une magistrature suprême en Europe, la France s'est laissée corrompre par des hommes qui

ont opposé des sophismes métaphysiques à la croyance religieuse et aux lois fondamentales de l'État. Le clergé lui-même a suivi la pente générale des esprits vers le relâchement. Dès lors, la vengeance du Ciel a frappé, et parfois davantage les innocents que les coupables. Comme l'enseigne le dogme chrétien de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables, Louis XVI, sa femme et sa sœur, « la céleste Élisabeth », ont expié les crimes des Français et sauvé la France par leur martyre.

Les souffrances infligées aux justes ont « purifié » le royaume et ont préparé son renouveau. Viendra le temps voulu par Dieu où la contre-révolution l'emportera. Une fois déblayées les ruines de l'Ancien Régime, la religion chrétienne, qui assura l'existence de la monarchie durant quatorze cents ans, la fera revivre. À nouveau, les hommes d'Église inspireront l'ordre authentique de l'ancienne constitution du royaume de France. Les familles, les métiers et les corporations reformeront les unités concrètes et les cadres sociaux en dehors desquels l'individu n'est rien.

Joseph de Maistre n'est pas le seul à prôner l'établissement d'une théocratie. La même année où paraissent les *Considérations*, Louis de Bonald fait éditer à Constance la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*. Pour cet ancien mousquetaire qui, avant de partir en émigration, fut un temps maire de Millau, le rôle de la religion dans le gouvernement et dans la société des hommes est primordial. « Dieu est l'auteur de tous les États, écrit-il, l'homme ne peut rien sur l'homme que par Dieu et ne doit rien à l'homme que pour Dieu. » Et de Bonald d'énumérer les principes *éternels, naturels et nécessaires* qui doivent animer la législation sociale : la souveraineté est en Dieu, le pouvoir seul vient de Dieu, la loi doit manifester la volonté divine et les hommes admettre qu'ils n'ont que des devoirs et aucun droit. La Réforme, explique de Bonald, en bouleversant et en divisant la société religieuse, a jeté le désordre dans la société civile. Les philosophes ont continué à corrompre les individus et à ruiner la société. Il est donc nécessaire de reconstituer la société royale qui seule reconnaît l'Homme-Dieu et obéit à ses lois.

La pensée politique ambiguë du roi

Louis XVIII connaît les ouvrages des théoriciens de la contre-révolution. Il lit avec tout autant d'intérêt Louis de Bonald que Joseph de Maistre. Le roi est persuadé que la Révolution est le fait « d'une minorité unie, intelligente et active »¹³. Refusant d'admettre que la nation veuille se séparer du « corps mystique » qu'elle forme avec la monarchie, il affirme donc que, même en semblant favoriser les attentats de la Révolution, le peuple a gardé son cœur fidèle à la royauté et désavoué une conduite « dirigée par la terreur ». Au total, la plupart des Français ont formé « une masse inerte » entre les mains de quelques agitateurs appartenant peut-être aux francs-maçons ou aux protestants, suppôts de Satan accomplissant la vengeance divine. Les royalistes, pourchassés, tués ou vagabonds misérables sur les routes de l'Europe, accomplissent-ils un rite, sans le savoir ? Expiant leurs fautes et celles de leurs pères, sont-ils, comme le pense Joseph de Maistre, le levain d'une nouvelle génération qui, sanctifiée, bénéficiera de leurs sacrifices ? Si Louis XVIII n'écarte pas l'intervention miraculeuse de la Providence, la révolte de l'aristocratie à laquelle il a participé lui semble, davantage que la fureur du ciel, la cause immédiate de 1789. Pas plus qu'il n'adhère vraiment à l'explication théologique de la Révolution, Louis XVIII n'envisage d'établir dans son royaume une théocratie.

Les proclamations faites par le roi au cours de son exil ont parfois déconcerté ses fidèles sans réussir cependant à rallier les plus modérés des révolutionnaires. Elles recèlent plus d'une ambiguïté. Derrière la volonté exprimée d'un retour à l'Ancien Régime se dissimule une promesse de réforme. Le 24 juin 1795, par exemple, les monarchistes les plus attachés au retour aux formes anciennes de la royauté ont applaudi la déclaration du roi à Vérone¹⁴. Soutenant que « les Français ont été abusés par des hommes factieux et impies », Louis XVIII se déclarait résolu à rétablir l'autorité royale dans toute sa plénitude et s'engageait à conserver un mode de gouvernement qui avait été « pendant quatorze siècles la gloire de la France et les délices des Français ». Pour Joseph de Maistre, le roi a eu raison d'indiquer aux Français que leur constitution formée des lois fondamentales du royaume

est « l'arche sainte » sur laquelle nul ne peut porter la main. Joseph de Maistre s'est aussi félicité de la promesse du roi de défendre ses sujets contre l'arbitraire, de ne pas les imposer sans leur demander leur avis et de laisser le dépôt des lois entre les mains des magistrats chargés de veiller à leurs exécutions et d'éclairer le monarque. Le penseur suisse a vu enfin dans le vague de certains propos de Louis XVIII une marque de sagesse car « le roi aurait fait très imprudemment s'il avait posé les bornes qui l'auraient empêché d'avancer ou de reculer : en se réservant une certaine latitude d'exécution, il était inspiré »¹⁵. Le roi a donc promis tout ce qu'il était en droit de promettre.

Mais Joseph de Maistre a passé sous silence une partie du texte qui tranchait sur le caractère nettement réactionnaire de la précédente déclaration du prince, faite à Hamm en 1793. Dans la déclaration de Vérone, Louis XVIII a en effet pris position en faveur de l'égalité pour l'accès à tous les emplois. Tout en se déclarant attaché à la division du corps social en ordres, Louis XVIII a expliqué : « La constitution française n'attribue à aucun des ordres – noblesse, clergé ou tiers état – aucun droit politique qui ne soit commun à tous ; *elle laisse l'entrée de tous les emplois ouverts aux Français de toutes les classes* ; elle accorde également la protection publique à toutes les personnes et à tous les biens. C'est ainsi qu'elle fait disparaître, aux yeux des lois et dans le temple de la justice, toutes les inégalités que l'ordre civil introduit nécessairement dans le rang et la fortune des habitants du même empire. »

D'autre part, si le roi a promis de soumettre au glaive de la justice les régicides et les membres du Tribunal révolutionnaire, il a abandonné tout esprit de vengeance à l'égard « des auteurs des égarements du peuple, des chefs et des instigateurs de la révolte » : leur supplice sera d'être à jamais confrontés à leur conscience. Enfin le roi n'a plus parlé de restituer à la couronne, au clergé ou aux émigrés les biens confisqués et vendus comme « nationaux ».

La bourgeoisie révolutionnaire n'a cependant retenu que le caractère rétrograde de la proclamation¹⁶. Conscient de ne pas s'être fait comprendre par « la classe véritablement régnante, attachée aux réformes de la Révolution », le roi a donc recommandé

à ses agents de bien souligner qu'il garantissait aux Français, nobles ou roturiers, d'être tous traités sur le même pied d'égalité, soit qu'ils comparaissent en justice soit qu'ils sollicitent une fonction civile ou militaire.

Le 10 mars 1797, Louis XVIII a lancé de Blankenbourg une nouvelle proclamation. Engageant ses partisans à participer aux prochaines élections législatives, il admettait que l'ancienne « constitution » de la monarchie pouvait recevoir de « nouveaux degrés de perfection » grâce à des consultations entreprises auprès des représentants des trois ordres. Il rejetait toute idée d'un châtement exemplaire pour les régicides. En juin 1799, il écrivait : « Autant qu'on peut en juger de loin, il y a des choses tellement détruites qu'on ne peut les rétablir et que parmi les nouvelles institutions, *il y en a de bonnes à conserver*¹⁷. » Les instructions données à ses agents indiquent, par exemple, que le roi était prêt à conserver les structures administratives et juridiques de la République.

Les écrits destinés à ses proches éclairent davantage encore la pensée politique du roi et les bornes qu'il place à d'éventuelles réformes. Dans les *Devoirs d'un roi*¹⁸ écrits en 1797 pour l'éducation de son neveu, le duc d'Angoulême, comme dans la correspondance échangée avec le comte de Saint-Priest, Louis XVIII se montre indéfectiblement attaché à la « constitution ancienne » de la monarchie, c'est-à-dire aux lois et aux pratiques de l'Ancien Régime, à « ce pacte écrit ou tacite qui lie les sujets au souverain et le souverain aux sujets ». Il entend ne rien perdre du pouvoir de ses devanciers. Comme eux, il est, souligne-t-il, « roi par la grâce de Dieu ». Il est donc un souverain absolu, non un despote puisqu'il accepte de se soumettre aux lois fondamentales du royaume : il s'engage en effet à respecter l'ordre de succession au trône et reconnaît le droit du peuple, réuni en états généraux, à consentir l'impôt. À ce sujet, Louis XVIII admet la fin des privilèges fiscaux : « Les impositions, écrit-il dans les *Devoirs d'un roi*, doivent être supportées par tous les Français indistinctement à proportion de leurs facultés. » Par contre, s'il entend ne rien enlever au droit de propriété, sauf si l'intérêt général le requiert, il garde le silence sur le sort réservé aux droits seigneuriaux abolis

par la Révolution et ne précise pas, comme il l'avait fait précédemment, ce qu'il adviendra des biens nationaux.

Monarque absolu, Louis XVIII affirme vouloir rassembler entre ses mains les pouvoirs exécutif et législatif. Le pouvoir judiciaire sera comme par le passé exercé par les parlements, c'est-à-dire par un corps de magistrats composé d'officiers nommés par le roi et irrévocables, sauf cas de forfaiture. Les magistrats recevront à nouveau le droit d'enregistrer *librement* les lois, ce qui suppose le rétablissement du droit de remontrance qui bloqua jadis l'appareil d'État. Plusieurs fois, Louis XVIII répète au duc d'Angoulême : « N'innovez pas ! Si vous devez le faire, posez-vous la question : "L'institution que je me propose de supprimer est-elle essentiellement mauvaise ? Celle que je voudrais lui substituer est-elle essentiellement bonne ? Laquelle est analogue au génie de la nation ?" ». Pour Louis XVIII, toute modification apportée à l'édifice monarchique exige donc une longue réflexion et une consultation indispensable de la nation assemblée en états généraux. Mais ceux-ci, convoqués sur ordre du monarque, doivent être congédiés dès que le souverain le juge nécessaire.

Le roi de France est le dépositaire d'une *arche d'alliance* passée, sous l'égide de Dieu, entre la monarchie et la nation. L'arche est sacrée, comme l'était celle que Yahvé donna au peuple juif, qui renfermait les Tables de la loi. Aucun souverain ne peut y toucher qu'avec une extrême prudence. Jamais Louis XVIII ne dira au peuple : « Je ne veux d'autorité que ce qu'il vous plaira de m'en laisser. » Certes, « réprouver dans une déclaration ce qui répugnerait au vœu du peuple serait une extrême imprudence. Un gouvernement sage doit connaître le vœu du peuple et y déférer, *quand il est raisonnable* », c'est-à-dire s'il tend à réformer un abus qui s'est introduit dans « la constitution royale »... ou s'il permet d'accroître encore le pouvoir du roi.

La pensée politique de Louis XVIII ne manque pas en effet de réalisme. La suppression, par exemple, des états provinciaux opérée par la Révolution ne le choque en rien. Comment ne pas applaudir à la disparition d'une institution qui toujours gêna l'autorité royale ? Tant mieux s'il n'y a plus de Gascons, de Bretons, de Flamands ou de Provençaux, la monarchie qui a

toujours voulu l'unité de la France gagnera à ce que tous les Français marchent du même pas. Pourquoi ne pas maintenir par ailleurs l'organisation administrative si rationnelle des révolutionnaires ? À condition toutefois de substituer à l'élection des administrateurs préconisée par la République leur nomination par le roi ; à condition enfin de choisir ces derniers parmi la classe des propriétaires, c'est-à-dire parmi les notables, nobles ou roturiers.

La crainte à l'égard de la noblesse est sous-jacente à tous les écrits de Louis XVIII. En 1788, la révolte nobiliaire a miné l'édifice monarchique. Onze ans plus tard, des clientèles aristocratiques sapent le pouvoir du roi en exil. L'une d'entre elles est conduite par le duc d'Orléans et ses frères. D'abord exilés aux États-Unis, les Orléans s'établissent en 1799 en Angleterre. Fils du régicide et ancien combattant de Valmy, le duc d'Orléans rallie autour de lui des nobles libéraux et d'anciens révolutionnaires. Louis XVIII, bien qu'il lui en coûte, renoue avec son cousin et parvient à une entente de façade. Dans chacun de ses actes, dans chacune de ses lettres, le roi traite aussi en monarque absolu le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, membres de la branche cadette des Bourbons. Par contre Louis XVIII a le plus grand mal à faire comprendre au comte d'Artois que, tout en demeurant son frère, il est désormais le roi devant qui Artois doit ployer les genoux.

Le malheur d'avoir un frère

« Croyez-vous, demande Louis XVIII à un de ses familiers, qu'il soit facile de se faire obéir par son frère lorsque, enfants, on a joué ensemble et dormi dans le même lit¹⁹ ? » À quarante-deux ans, le comte d'Artois ne ressemble en rien au roi. Svelte, élégant, il est admiré pour son allure et son aisance. La tournure, le costume et la façon de se déplacer, tout chez lui est incomparable. Le duc de Berry, son fils cadet, jeune homme un peu balourd et rudement taillé, s'extasie : « Comme on est heureux d'être beau prince comme cela ! Ça fait la moitié de la besogne ! » Le comte est, reconnaît Chateaubriand, « doux, quoique sujet à des colères, bon et tendre avec ses familiers, léger, sans fiel, pétri

avec les préjugés de son siècle et de son rang »²⁰. Les derniers mots disent tout d'un homme qui, s'il peut « descendre à être familier tout en demeurant prince », conserve avec l'arrogance la sottise qui imprègne parfois l'esprit des gens de sa caste. D'un absolutisme radical, il défend depuis les prémices de la Révolution tous les privilèges de la noblesse. Louis XVIII comprend qu'il est politique de maquiller parfois des réformes révolutionnaires pour les rendre conformes à la « constitution » royale. Le comte d'Artois est complètement inapte à suivre « le cours des choses », comme le lui recommande son aîné. Monsieur – c'est son titre – a montré plus d'une fois son esprit brouillon et versatile.

Réfugié à Turin, puis à Coblençe, il n'a jamais eu assez de volonté ou de suite dans les idées pour organiser efficacement la contre-révolution en France. Exilé en Angleterre, il a cru pouvoir aider les chouans de Charette dans leur insurrection en débarquant en 1795 sur les côtes françaises avec une troupe d'émigrés et de soldats déserteurs des armées républicaines. Ayant abordé à l'île d'Yeu, il y est resté sans agir puis a rembarqué pour cingler vers les côtes anglaises, laissant les royalistes succomber sous les coups des républicains. Charette l'a traité de lâche et Bonaparte de couard, jugements sans doute excessifs pour un agité qui, plein de mille projets, ne sait jamais quel parti prendre.

Le prince prétend pourtant faire la leçon au roi. À l'été de 1799, Monsieur habite à Londres après avoir longtemps séjourné à Holyrood en Écosse. Il soutient qu'étant au centre des affaires internationales et à quelques encablures des côtes françaises, il est mieux informé que le roi pour prendre les décisions qui s'imposent. Entendant diriger comme il le veut les chouans et disposer à son gré des nominations de leurs chefs, le comte d'Artois entrave l'action de l'abbé André, agent personnel de Louis XVIII auprès du gouvernement anglais, et confère avec les ministres britanniques sans en prévenir son frère. Averti par les gazettes, Louis XVIII stigmatise la naïveté diplomatique du comte : « Je me plais à croire, lui écrit-il en 1799, que le gouvernement anglais a enfin senti combien ses intérêts sont étroitement liés aux nôtres. Est-ce une raison de dormir sur sa bonne foi, et de tenir d'avance pour bien tout ce qu'il fera ? Ce serait

compromettre mon honneur, l'intérêt de la France, le mien, le vôtre, celui de vos enfants, de vos descendants, et de tous ceux qui portent et porteront à jamais votre nom. [...] Je dispose de la force morale et je suis aussi déterminé à l'accorder, si l'on veut agir de concert avec moi, qu'à la refuser, si l'on prétend exiger de moi une confiance aveugle²¹. »

De son côté, Monsieur questionne : le roi veut-il le ravalier au rang d'un simple exécutant ? Quand Louis XVIII, n'en pouvant plus d'employer le ton bénin et les formes émoussées du conciliateur, préfère se taire, le prince lui écrit que « se dispenser de répondre à son frère parce qu'une lettre déplait pourrait être le droit de la paternité, non de la fraternité ». En voulant se substituer en tout et partout au roi, Monsieur ne cherche-t-il pas à tirer tout le bénéfice d'une prochaine victoire sur la République et peut-être même, une fois celle-ci renversée, à écarter son frère du trône ? Louis XVIII, dans ses notes intimes, remarque que la correspondance du comte d'Artois est blessante dans le fond comme dans la forme et reflète une volonté de rupture. À la suite de ses réflexions sur l'attitude de son frère, le roi rappelle une anecdote historique : « Lorsqu'on eut administré les cérémonies de baptême à Louis XIV alors dauphin et âgé de quatre ans et demi, Louis XIII, sur son lit de mort, lui demanda quel nom on lui avait donné. – Je m'appelle Louis XIV, papa. – Pas encore, mon fils ! »

« Pas encore, pas encore » murmure Louis XVIII en donnant des instructions au duc d'Harcourt ou aux autres agents chargés de surveiller Monsieur et d'écouter les propos échangés à Londres autour du prince.

« Les anciennes prétentions et les récentes petitesesses »

Le comte habite un hôtel assez spacieux, au 46 Baker Street²². Aux alentours, les quartiers de Marylebone, de Richmond et d'Hampstead rassemblent les émigrés auxquels la prévoyance ou d'heureuses circonstances ont permis de conserver une partie de leur fortune. Là se croisent les jeunes gentilshommes, les bourgeois et les aristocrates élégantes. Plaire reste pour tout ce petit

monde l'affaire la plus importante de la vie. Dans la grande cité où le dimanche, l'ennui sourd des maisons semblables et alignées au cordeau, les jeunes exilés montent à cheval, se promènent en voiture ou organisent des bals et des fêtes.

Si la plupart des émigrés, ayant retrouvé la foi et la pratique religieuse de leurs pères, mènent une vie irréprochable, certains conservent les mœurs relâchées qu'ils avaient avant la Révolution. Encore n'y mettent-ils plus, remarque la comtesse de Boigne, les formes qui donnaient jadis un peu de grâce à leur immoralité. Monsieur le comte Louis de Bouillé, par exemple, arrive ivre dans un salon, s'assied auprès de la duchesse de Montmorency et attire auprès de lui la duchesse de Châtillon. À la personne qui l'engage à se retirer, il répond : « Hé quoi ! Qu'a-t-on à dire, ne suis-je pas sur *mes terres* ? » Certains nobles vivent en ménage sans que l'Église ait béni leur alliance. « Les embarras de fortune, la nécessité de s'associer pour vivre servent de motifs aux uns, de prétexte aux autres²³. »

De l'autre côté de la Tamise, à Saint Pancras, à Somerstown ou à Saint George's Fields, l'émigration offre le visage de la pauvreté. Là se tient « une mosaïque vivante » de vieux officiers et de vieux magistrats, de femmes d'anciens conseillers et d'épouses de chevaliers de Saint-Louis, de jeunes filles et de châtelaines douairières, de jeunes hommes et de prêtres chenus. Quand le shilling accordé par le gouvernement anglais ne leur suffit plus pour vivre, les uns s'emploient comme précepteurs dans de riches familles anglaises, les autres se font artisans, fabricants de chapeaux de paille ou libraires.

Des femmes de haute naissance travaillent dix heures par jour pour donner du pain à leurs enfants. Le soir venu, elles se réunissent pour chanter, danser et s'amuser une bonne partie de la nuit. Ouvrières le jour, elles se dénigrent les unes les autres, dames de qualité le soir venu elles retrouvent les rites anciens de l'étiquette. Ainsi se mêlent aux anciennes prétentions les récentes petitesse.

Chaque famille compte parmi ses membres un ou plusieurs morts dans les prisons de la République ou sur les champs de bataille de Vendée ou de Bretagne. Le dimanche, riches et pauvres se retrouvent à la chapelle de l'Annonciation pour prier

au salut de leurs âmes. Au sortir de la messe, on s'aborde et on se rassemble davantage en fonction des affinités politiques que des titres. Les ferments de discorde, constate dans sa correspondance le baron de Guilhermy, ne manquent pas dans cette société d'émigrés. « Le malheur, l'attente d'un avenir meilleur, souvent improbable, dont on désespère tous les soirs, après l'avoir annoncé tous les matins, ajoutent leur triste contingent au lot de misères commun à toute société humaine²⁴. »

Une société de l'apparence et de l'imposture

Quand il ne tient pas conseil ou qu'il ne visite pas un établissement de charité ou une pension de jeunes émigrés, Monsieur quitte vers midi son domicile et, accompagné d'un garde du corps, gagne l'appartement voisin où loge sa maîtresse, Mme de Polastron. La comtesse d'Artois, sœur de la reine Marie-Joséphine, épouse de Louis XVIII, est fort opportunément restée sur le continent, nomadisant de Turin à Vienne. À cinq heures et demie, le comte retourne dîner chez lui et revient parfois chez Mme de Polastron vers les sept heures du soir. Les soirées qu'il ne passe pas avec sa maîtresse sont souvent occupées par des réceptions données à son domicile ou à celui du prince de Galles. Ce dernier, qui attend avec impatience la disparition de George III, son père demi-fou, a rencontré Monsieur à Versailles et s'est lié d'amitié avec lui. Les deux hommes ont en commun la passion pour les courses de chevaux et sont capables d'en parler des heures entières.

Si le comte d'Artois dispose de bons conseillers comme le marquis de Rivière ou le comte d'Escars, il écoute trop souvent des flatteurs qui le grisent de belles paroles comme Couzié, l'évêque d'Arras, ou comme Roll, le capitaine de ses gardes. La plupart des familiers du comte contrecarrent, par principe, les vues de Louis XVIII qu'ils suspectent de complaisance envers les partisans d'une monarchie constitutionnelle. Il est de bon ton de mépriser ses ordres, de ne tenir aucun compte des mesures qu'il préconise et de rêver d'une restauration monarchique qui se ferait sans lui.

Dans la petite cour qui entoure le comte d'Artois, le dévouement de chacun à la cause royale s'évalue selon la date d'émigration ou la participation à l'Assemblée constituante en un temps où il n'était plus décent d'y paraître. On reproche à celui-ci d'avoir combattu aux côtés des révolutionnaires à Valmy ou à Jemmapes, à celui-là de trouver quelques justifications à la conduite des Orléans. Dans ce petit monde bruissant de médiocrités et de petites machinations, se côtoient des têtes ardentes et des intrigants affamés, des naïfs et des espions, des chouans en mission et des chevaliers d'industrie à la recherche du niais et du crédule. On y prêche l'action sans avoir le courage de s'y lancer. Le hobereau à peine sorti des combats du bocage vendéen ou des landes bretonnes y est reçu avec morgue et c'est tout juste si on ne lui reproche pas de se commettre, l'épée à la main, avec les paysans les plus rustres.

Alors qu'en France les royalistes sont sous les armes, dans cette société de l'apparence et de l'imposture on discute encore de l'opportunité pour le comte d'Artois de débarquer en Bretagne, comme le lui recommande son frère. Ne doit-il pas préférer, lui susurre-t-on, à la guerre civile menée par des petits nobles et par des roturiers la guerre entreprise par les armées régulières austro-russes ? Louis XVIII projette d'entrer en France à la tête des coalisés. Le comte d'Artois se doit d'être à ses côtés.

Quand le Grand Assaut commence et que Rougé mène ses troupes à l'assaut de Toulouse, Monsieur en est encore à demander au gouvernement anglais de solder les vingt mille Suisses qui formeront l'armée avec laquelle il compte pénétrer les frontières orientales de la France ! Dans le même temps, il laisse pourtant espérer sa venue aux insurgés de l'Ouest.

La guerre entreprise par les royalistes à l'intérieur de la France devait être « une fièvre » qui, traversant tout le corps malade de la France, en consumerait les humeurs, elle devient ce que Louis XVIII appréhendait le plus : « Une de ces bouffées éphémères qui épuisent le malade sans détruire la cause du mal. » Le soulèvement général s'est transformé en une multitude de mouvements partiels « qui ne sont propres, aux dires même de Louis XVIII, qu'à faire couler le sang le plus pur de la France ».

En Bretagne comme en Vendée, les insurgés sont maintenant obligés d'abandonner les villes conquises pour se replier à nouveau dans les campagnes. La contre-offensive républicaine les y pourchasse et les met partout à mal. À la fin d'octobre, les chouans échouent devant Nantes et les Vendéens sont battus à Cholet. Il n'est plus question pour Monsieur de les rejoindre. Le voudrait-il qu'il ne le pourrait, s'excuse-t-il, car une crise d'hémorroïdes lui interdit de monter à cheval !

Le 11 novembre, le petit monde de Baker Street est en émoi : le bruit circule que, la veille, Bonaparte, rentré en France depuis un mois, a pris le pouvoir. Crainte et espoir se mêlent dans les propos tenus. Le général a été tour à tour le protégé de Robespierre le Jeune, le client de Carnot et le lieutenant de Barras avec lequel il a massacré à coups de canon, le 5 octobre 1795, les royalistes révoltés dans la capitale. Mais ne peut-on retourner ce petit noble corse par l'argent dispensé et les honneurs promis ? N'acceptera-t-il pas de troquer l'armure du condottiere pour l'habit du connétable du roi ? Après tout, la révolution anglaise s'est achevée, plus d'un siècle auparavant, grâce au ralliement du général Monck.

Louis XVIII recommande d'envoyer à Paris un émissaire qui entrera en contact avec le jeune général pour sonder ses intentions. Pour une fois, le comte d'Artois est d'accord avec son frère, non sans arrière-pensée. L'émissaire que Monsieur envoie en France doit d'abord prendre contact avec les insurgés et obtenir pour eux du nouveau gouvernement une suspension d'armes leur permettant de se rétablir. Mission lui est aussi donnée de juger de la possibilité d'établir à Paris une agence d'espionnage susceptible de concurrencer celle de Louis XVIII.

Le comte d'Artois a sous la main un des espions royalistes des plus réputés : Hyde de Neuville. L'homme est venu en Angleterre pour inciter le comte à rejoindre les chouans et pour obtenir du gouvernement britannique l'aide nécessaire à la libération de son frère qui, ancien député aux Cinq-Cents, croupit déporté en Guyane. C'est lui que Monsieur charge d'organiser et de diriger avec le chevalier de Coigny une agence de renseignements et de relancer éventuellement l'insurrection. Hyde de Neuville repart en France. Il sera, deux ans durant, la bête noire de Fouché, grand maître de la police du Consulat.